

MARS 2024 / N° 164

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr



Biodiversité et Environnement

ELECTIONS

Inscription aux
listes électorales

VIE LOCALE

Budget Participatif



NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

04

DOSSIER DU MOIS

Biodiversité et Environnement

06

VIE LOCALE

Arrêté sur les Nuisances Sonores à Nouvoitou
Élections - Inscription aux listes électorales
Budget Participatif
Éducation - Dates à retenir !
Fêtes locales de Pâques à Nouvoitou

10

VIE ASSOCIATIVE

Yoga Bliss
Benkadi - Stages découverte Maloya
La main tendue
Sortez en Bus

14

PÔLE CULTURE

Culture & Médiathèque
Pré en bulles



Signature CTG

1



Conseil Municipal des Enfants (CME)

2



Samsic Emploi au Marché de Nouvoitou

3

Retour en images



Balade sophrologique

4



Café numérique sur les arnaques en ligne

5

+ Retour en vidéo sur la chaîne YouTube de la Médiathèque >> @mediathequenouvoitou

Mars

Le mot du maire

Soyons confiants pour l'avenir de nos agriculteurs !! Alors que 20% d'entre eux vivent sous le seuil de la pauvreté et que le désespoir de certains va jusqu'au suicide, le gouvernement sous l'impulsion de la FNSEA en gelant le plan Ecophyto prend le risque de sacrifier notre environnement ! En quoi cette disposition rétrograde va-t-elle solutionnée la vraie question du revenu agricole ?

A contrario d'autres mesures bien que tardives vont dans le bon sens (simplification administratives renforcement de la loi EGALIM, refus du traité avec le Mercosur et interdiction de l'importation de produits traités avec des pesticides interdits chez nous...).

Depuis des années les agriculteurs sont confrontés à une équation insoluble, préserver la nature et produire le moins cher possible. Il est crucial de rémunérer équitablement nos agriculteurs pour leur rôle vital dans la chaîne alimentaire et leur action au quotidien pour l'entretien des espaces naturels. Comme il est de notre devoir de protéger notre environnement.

Face aux difficultés du monde agricole, certains de la grande distribution dévoient la loi EGALIM, et continuent à pressuriser les agriculteurs et qui plus est, nous trompent : moins de produits dans les paquets vendus pour un prix plus cher, étiquetage non réglementaire voire incomplet, produits présentés comme « du terroir » alors qu'ils sont importés, fraude massive dans la production d'eau en bouteille plastique. La grande distribution elle-même est attirée dans cette spirale infernale de la concurrence et du toujours moins cher qui entraîne inexorablement ces dérives.

La nouvelle législation, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2023, ouvre la voie à une PAC plus équitable, plus verte et davantage axée sur les performances. C'est certes vertueux mais les plans demandés aux états pourront être adaptés en fonction des capacités et besoins nationaux !! Ce qui laisse entendre que l'harmonisation réglementaire n'est pas pour demain. L'état doit interdire toute importation de produit alimentaire ne répondant pas aux normes imposées en France.

Nous devons changer notre logiciel, et une fois encore rappeler l'intérêt des circuits courts, de l'agriculture raisonnée, l'importance de la cuisine familiale et accepter de payer plus cher un produit local de qualité qu'il soit bio ou pas. Il s'agit aussi de revoir la priorisation de nos achats...

En prônant une politique plus que libérale, l'Europe, a oublié de protéger ses états et elle-même, face à une mondialisation aussi anarchique qu'incontrôlée.

Il me semble que les élections Européennes sont pour bientôt !!

Jean-Marc Legagneur
Maire

Bien cordialement
J.M. LEGAGNEUR

L'ours

Directeur de la publication
Jean-Marc Legagneur

Groupe communication
Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset, Isabelle Presse, Beatriz Ferreira

Création / mise en page
Mon Atelier Coloré

Crédits photos
Commune de Nouvoitou, Rennes Métropole, O.Retail, LPO Bretagne, Pexels

Dépôt des articles
Vos articles sont à transmettre avant le **1er Avril** pour une parution dans **l'Écho des Moulins du mois de Mai**. Ils peuvent être envoyés par mail à : **communication@nouvoitou.fr**

Impression
Le Chat Noir

"En raison d'un changement dans la planification du bulletin municipal, celui-ci a pris du retard. Veuillez nous excuser pour ce délai. Il ne sera plus bimestriel comme annoncé mais mensuel. Merci de votre compréhension."

Marie-Paule ANGER
Adjointe en charge de l'environnement,
de l'agriculture et des chemins

Biodiversité & environnement

“

Un Espace Naturel Sensible départemental vise à préserver, reconquérir et valoriser des espaces qui présentent des fonctions écologiques et/ou paysagères remarquables.

Il doit répondre aux objectifs suivants :

- Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et assurer la sauvegarde des espaces naturels.
- Aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Espace Naturel Sensible La Bondy / Le Gué du Saule

Inauguration : journée du Patrimoine du Pays et des Moulins le 22 juin 2024 (Plus d'informations à venir).

Découvrez les milieux naturels d'intérêt écologique (MNIE)

Dans la métropole et le Pays de Rennes un atlas et une carte interactive de l'Audiar, ont fait l'objet d'une mise à jour pour le territoire métropolitain. Ce sont des outils précieux pour connaître, commune par commune, la biodiversité, la faune et flore qui y sont présentes. Infos sur : Audiar.org

Appel à Bénévoles - « Terriales 2024 »

L'association des Terriales fait un appel aux bénévoles pour la manifestation « Terriales 2024 » qui se déroulera sur la commune de Piré-Chancé le 31 août et le 1er septembre 2024. Que vous soyez agriculteurs, partenaires, éleveurs, artisans, commerçants, membres d'association, votre contribution est essentielle pour faire de cet événement un moment inoubliable pour tous.
+ d'infos : lesterriales35@gmail.com



LPO Bretagne
©O.Retail



Espace Naturel Sensible
La Bondy / Le Gué du Saule

Convention de la

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

En continuité avec les bosquets de l'Yaigne, le site de La Bondy / Le Gué du Saule est entré dans le programme des refuges LPO en 2023. Ce site comporte des zones ouvertes, boisées et humides. Sur le Gué du Saule, la bâtisse en terre est visée pour un projet de rénovation avec l'association Tiez-Breiz avec aménagement pour la faune sauvage. Un verger patrimonial va être créé, les portes greffes sont plantés et seront greffés en 2025.

OBJECTIF PLAN DE GESTION 2024 - 2026

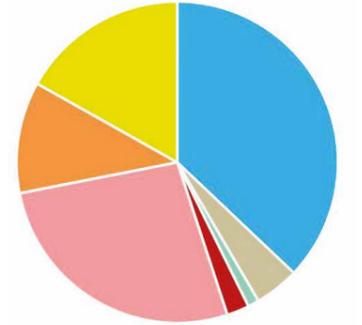
- Favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvage, dans un souci de gestion durable et de préservation de la biodiversité.
- Sensibiliser les habitants, les usagers et les visiteurs du site à la découverte de la nature.
- Communiquer sur la démarche d'accueil des oiseaux, de préservation de la faune et de la flore de proximité, en conciliation avec les activités humaines.

L'inventaire LPO a été réalisé d'Avril à Août 2023 sur :

- Les mammifères, l'avifaune nicheuse, les amphibiens, les batraciens, les reptiles, les insectes et lépidoptères, les libellules.
- Un inventaire de la flore reste à faire.

Le Refuge du site de La Bondy héberge une faune et une flore sauvages ordinaires. En 2023, 89 espèces ont été constatées sur le site.

BILAN DU REFUGE



Oiseaux, 33 dont 6 patrimoniales
Mammifères, 4 dont 1 patrimoniale
Amphibiens, 1
Reptiles, 2 patrimoniales
Lépidoptères, 24
Odonates, 10 dont 4 remarquables
Orthoptères, 15 dont 1 remarquables

Points positifs

- Une Observation de 89 espèces dont 14 remarquables*.
- Des fruitiers, des zones de fourrés et de ronces.
- Un boisement d'intérêt avec un sous-bois typique et diversifié, des prairies humides avec un fort intérêt pour la biodiversité
- Une possibilité d'aménagements pour la faune sauvage sur le bâti en terre du site...

Points à améliorer

- A supprimer, les espèces envahissantes : laurier palme et laurier sauce.
- Un manque de milieux humides avec eaux stagnantes.
- Une augmentation d'abris et de micro-habitats : tas de bois, foin et zones de fauche.
- Faire connaître la richesse du site auprès des habitants
- Protection des différentes trames, vertes, bleues, noires, brunes et blanches.

*Espèces remarquables : Certains procédés d'inventaire et d'évaluation environnementale choisissent de mettre en avant une espèce spéciale en raison de ses caractéristiques distinctives. Le bilan réalisé par la LPO - Diagnostic naturaliste 2023 environnemental de la LPO sera bientôt disponible sur le site de la commune.

PROTECTION DES HIRONDELLES Avec le soutien de la LPO et à votre demande des planchettes pour éviter les salissures pourront être posées. + d'info auprès du service technique : 02.99.37.42.71



SALON DE L'HERBE ET DES FOURRAGES

le mercredi 29 et jeudi 30 mai 2024 à Nouvoitou.
En savoir plus : www.salonherbe.com

Comment et pourquoi ?

LE TRI DES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !

Poids des déchets alimentaires dans nos poubelles



Il restera 12 kg de déchets alimentaires dans nos déchets ménagers (produits carnés, poisson ...)



À noter : Déchets refusés en compostage

- Les sacs bio compostables ou biodégradables contiennent 20 % de polymères non dégradables.
- Les produits laitiers
- Pain
- Restes de repas
- Litières
- Capsules de café
- Plantes avec de la terre

INFOS ⊕

- Consultez la brochure « Tri à la source des biodéchets » scannant le QR code

Les bons gestes

LE COMPOSTAGE

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour un pavillon ou rez-de-jardin, **demandez votre composteur GRATUIT** en plastique recyclé après avoir pris connaissance des conditions générales de mise à disposition (prévoir environ 30 min).

À noter : pour les personnes n'ayant pas internet : point d'infos déchets (numéro vert gratuit) au 0 800 01 14 31

Inscription en ligne possible le 8 mars 2024 dès 9h00 pour une distribution à place haute (de l'église) le Vendredi 22 mars - 17h/18h.

COMPOSTAGE COLLECTIF

Pour les habitants de Nouvoitou résidant en immeuble, une gestion de



proximité est favorisée pour des raisons écologiques et économiques : des aires de compostages partagé seront ainsi progressivement installées.

3 nouveaux sites « de quartier » (sur l'espace public) ainsi que **5 nouveaux sites en pied d'immeuble** (espace privé) sont nécessaires sur Nouvoitou. Ces sites seront implantés progressivement dans les mois qui viennent :

des guides composteurs viendront à la rencontre des habitants pour distribuer les seaux et les informer sur les nouveaux gestes de tri et de participation.

INFOS ⊕

- Numéro Info déchets (numéro vert gratuit) 0 800 01 14
- debis.biodechets@rennesmetropole.fr

lutter contre

LES PLANTES INVASIVES

Les plantes invasives, telles que **la jussie, la renouée du Japon, l'herbe de la pampa et l'ambroisie à feuille d'armoise**, sont une menace pour l'environnement et la santé. **La vigilance de tous est essentielle.**

Il est recommandé de surveiller les abords des mangeoires à oiseaux, car des graines invasives peuvent se retrouver dans les mélanges commerciaux. Ces plantes et graines ne peuvent être détruites que par incinération.

En cas de signalement, un agent peut identifier les plantes et fournir des conseils pour une gestion appropriée, à signaler à l'accueil de la mairie.

Laisser ces plantes invasives s'implanter rend leur éradication difficile, voire impossible.

LES FRELONS ASIATIQUES

En 2023, la commune a pris en charge la destruction de 30 nids de frelons asiatiques. Cependant, le piégeage de printemps des reines montre des résultats mitigés. Entre 30 à 40 % des reines issues d'un nid meurent en hiver, soulevant des interrogations sur l'efficacité de la stratégie. Les données révèlent qu'un piégeage intensif réduit la concurrence entre les reines, laissant seulement 4 à 5 reines capables de construire un nid. Par exemple, Betton a vu une augmentation de 40 nids détruits en 2023 après un gros piégeage en 2022. En revanche, trois communes limitrophes sans piégeage n'ont enregistré aucune augmentation.

Pour protéger les ruchers quand la prédation est trop forte, la FGDON recommande un piégeage sélectif, utilisant des pièges spécifiques



comme ceux disponibles sur japebrode.fr. Cela permet de cibler uniquement le frelon asiatique, préservant ainsi les pollinisateurs en déclin.

En conclusion, la destruction des nids reste prioritaire, mais le piégeage doit être ajusté pour minimiser les impacts sur la biodiversité, en particulier la préservation des pollinisateurs essentiels à notre écosystème.

Source : d'après la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

INFOS ⊕

- Consultez le site : fredon-bretagne.com

À savoir

QU'EST-CE QUE LES TRAMES ET EN QUOI CONSISTENT-ELLES ?

Trame bleue : Continuité de la gestion aérienne des EP (fossés noues et zones humides).

Trame verte : Continuité des espaces plantés, jardins, haies, espaces verts, bosquets forêts et parcs.

Trame brune : Continuité des sols, elle permet la libre circulation de toute micro faune qui vit sous terre (des

insectes aux collemboles), La trame brune est souvent interrompue par les routes et les fondations des constructions.

Trame noire : Possibilité de laisser des espaces hors éclairage nocturne (les éclairages perturbent les insectes et certains oiseaux). Nous laissons souvent les espaces extérieurs sans

éclairage où nous réduisons les plages d'éclairage.

Trame blanche : c'est la toute dernière, elle englobe les zones peu ou pas perturbées par les bruits des activités humaines. Pour la biodiversité, les bruits sont très impactants quant aux comportements et parfois (souvent) font fuir la biodiversité.

À retenir !

TAILLE DES HAIES

L'arrêté préfectoral a été récemment modifié, interdisant la taille des arbres en agriculture du 15 mars au 16 août. Pour protéger la nidification, cette période d'interdiction devrait s'appliquer pour les arbres et arbustes de jardin. Arrêté du 14 MARS 2023.



Prenez Note ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales : date limite fixée au 1er mai 2024

Voici toutes les informations nécessaires pour garantir votre inscription et votre droit de vote lors des prochaines élections. Il est crucial de noter qu'un changement de situation non signalé peut entraîner une radiation. Les dates limites d'inscription pour participer aux élections européennes du 9 juin 2024 sont les suivantes : en ligne jusqu'au 1er mai 2024, en mairie ou par courrier jusqu'au 3 mai 2024 (date de réception en mairie). Votre carte électorale vous sera envoyée dans les 10 jours précédant le scrutin. Si vous répondez à l'un des critères suivants, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de Nouvoitou : emménagement récent à Nouvoitou, déménagement au sein de la ville, ou ressortissant de l'Union européenne ayant le droit de voter aux élections européennes et municipales.

INFOS +

Pour obtenir de plus amples informations, consultez le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

À vos propositions

BUDGET PARTICIPATIF

Le Budget Participatif #3 est lancé à Nouvoitou, offrant aux habitants l'opportunité de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Avec un budget de 3500 € alloué à la réalisation d'un projet sélectionné par la communauté, les habitants sont invités à présenter leurs idées jusqu'en août 2024. Les propositions doivent viser l'intérêt général de la commune, promouvoir le vivre ensemble, et être réalisables par les services techniques municipaux. En septembre 2024, un comité de validation examinera les dossiers pour vérifier leur conformité aux critères établis. En novembre 2024, les projets retenus seront exposés dans la ville, suivis d'une présentation pour permettre aux porteurs de projet de défendre leurs propositions. Le vote aura lieu en décembre 2024, et les résultats seront annoncés en janvier 2025, avec la réalisation du projet sélectionné.

INFOS +

Formulaire à télécharger en scannant le QR code ou sur le site nouvoitou.fr



Éducation

DATES À RETENIR !

Dates d'ouvertures du centre de loisirs pour cet été 2024

Nous sommes ouvert tout l'été SAUF la semaine du 12 au 16 août ET le vendredi 30 août.

11/03/24 : ouverture des inscriptions pour les vacances de Printemps ET inscriptions pour les mercredis de Mai à Juillet

31/03/24 : fin des inscriptions pour les vacances de Printemps

Mercredi 17 avril 2024 : Réunion d'information sur l'été des services Enfance et Jeunesse, 18h salle du conseil à la Mairie

À Savoir

NUISANCE SONORES

Disponible dès maintenant sur notre site internet www.Nouvoitou.fr dans la rubrique > Accueil > Ma ville > Conseil municipal > Arrêtés municipaux > Police.

Les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés

- du Lundi au Vendredi (hors jours fériés) : de 07h00 à 19h00
- et le Samedi (hors jours fériés) : de 07h00 à 18h00.

Fêtes locales de Pâques à Nouvoitou, organisées par le comité des fêtes.



DIMANCHE 31 MARS

11 H 00 : Chasse à l'œuf
Pelouse Salle du Tilleul, Route de Domloup, pour les enfants de moins de 6 ans, sans inscription.

13 H 30 : Courses cyclistes
Access 1 et 2, 9 Tours soit 63 km.

13 H 31 : Courses cyclistes
Access 3 et 4, 8 Tours, soit 56 km.

15 H 15 : Courses cyclistes
Open 1,2 et 3 Juniors et Access, 14 Tours soit 98 km.

Circulation restreinte et obligatoire dans le sens de la course de 12 H 30 à 19 H.
Il est impératif de suivre et de respecter les itinéraires de déviation pour la sécurité des coureurs et des bénévoles. Ne pas laisser de véhicules stationnés sur l'itinéraire des courses de 8 H à 19 H.

Centre bourg fermé entre la rue de Vern et la route de Châteaugiron de 17 H 30 à 19 H.

Passage entre Métairie 1 et 2 ouvert tout le Week - end.

20 H 00 : Dîner au Restaurant l'Entretemps de Nouvoitou. Ouvert à tous sur inscription. Tarif 20 € boissons comprises.

Réservation : auprès de Mme Gaudissant 06 09 12 04 27 ou par mail : comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr avant le lundi 25/03/24.

LUNDI 1^{ER} AVRIL

8 H à 17 H : Braderie et vide grenier

Emplacement au prix de 2 € le mètre linéaire pour les particuliers. Prévoir une pièce d'identité.

Entrée gratuite - sans réservation. Nous plaçons les bradeurs à leur arrivée de 6 h à 8 h. Déballage autorisé à partir de 6 h. Déballage interdit en dehors du périmètre de l'arrêté communal sous peine de

poursuites. Stationnement interdit le 1^{er} Avril de 4 h à 20 h (arrêté communal) : Rue de Vern, rue de Châteaugiron, rue du Clos Tinel, route de Domloup, Place de l'église, rue de l'Abbaye (du croisement de l'avenue Jean Langlois au bourg), Rue Menault.

Tout le week-end, petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des diverses attractions.

Buvette, sandwiches, galettes saucisses, frites et crêpes vous seront proposés par le comité des fêtes.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques.

Le Comité des fêtes



Bien-être

YOGA BLISS

L'association BLISS vous propose un **atelier de yoga et sonothérapie le dimanche 17 mars de 14h30 à 16h30 en partenariat avec Ludmila Fradet**. La sonothérapie est une pratique qui consiste à utiliser des sons et des vibrations à des fins thérapeutiques. Basée sur l'utilisation spécifique de divers instruments tels que les bols tibétains, bols en cristal, diapasons, gongs, etc. Cette approche permet de soulager le corps et l'esprit. Le début de l'atelier sera pris en charge par Caroline, professeure de Hatha yoga, pour mettre en mouvement le corps physique puis allongé(e), Ludmila vous fera voyager dans une immersion sonore unique.

INFOS +

- Réservations : associationbliss35@gmail.com
- 20€ pour les adhérents, 25€ pour les non-adhérents



Solidarité

LA MAIN TENDUE

L'association «La Main Tendue» a été fondée en 2009 par Gérard Renault et relancée il y a 10 ans par Dominique Goude. Ses piliers sont l'entraide, le soutien et l'écoute, principalement manifestés à travers des visites à domicile aux personnes âgées ou en situation de handicap, effectuées en équipes de deux. Elle propose également des actions ponctuelles comme la livraison de repas ou des transports occasionnels. L'association compte 11 membres répartis en 5 équipes de visite. Chaque année en décembre, elle organise un goûter de Noël, favorisant ainsi les moments de partage et de convivialité, avec des navettes disponibles au besoin.



Théâtre

SORTEZ EN BUS

“Le Firmament”, le mardi 16 avril au TNB. Nous sommes en 1759, un jury populaire constitué de 12 femmes doit décider du sort de Sally pour le meurtre d'une fillette. Dehors, la foule exige le châtiment ultime, dedans les débats font rage autour de la justice, du patriarcat, de la maternité, des conflits de classe sociale, du pouvoir.

INFOS +

- Réservations avant le 28/03
- Durée : 2h45 / Conseillé à partir de 15 ans. TP: 20 € ; TR: 16 € ; Carte sortir : 5 €.
- 02 26 33 24 65

Musique

BENKADI

WEEK-END DE STAGES :
Stage découverte Maloya

Rendez-vous à la salle de danse du Bocage à Nouvoitou le samedi 23 et dimanche 24 mars, de 14h à 17h, et dimanche de 10h à 13h. Découvrez et pratiquez la musique traditionnelle de la Réunion à travers le chant et les percussions traditionnelles. Les intervenants :
- Stellis Groseil et Théo Morin.

INFOS +

- Tarif : 30 € + adhésion de 8 €
- 07 81 46 24 41
- associationbenkadi@gmail.com

Culture

FRESQUE DES
SEMENCES ET DE
LA BIODIVERSITÉ -
Samedi 9 mars

Reposant sur la même pédagogie que la fresque du climat ou de la biodiversité (des cartes à placer les unes par rapport aux autres), « D'une graine aux autres » a créé cette fresque pour aborder la question des semences et de la sélection. L'atelier permet aussi aux participants de réfléchir ensemble à comment passer à l'action.

Par l'association Des Petits Pas pour l'Homme, en collaboration avec D'une Graine aux autres. RDV à la Médiathèque Pré en Bulles / à partir de 14 ans / Sur réservation



PROJET

“CAPSULES”

Avec Le Théâtre des Silences, présentation de leur Spectacle Une Vie (Provisoire) à la médiathèque Pré en Bulles de Nouvoitou.

Médiathèque

SEMAINE DE LA
PETITE ENFANCE

du 16 au 23 mars
Animations organisées en partenariat avec le Relais Petite Enfance de

Nouvoitou "Pic&Colég'RAM" et la crèche "La Cabane Etoilée" de Nouvoitou. Sur réservation.
● Spectacle Invisibles Maisons
Samedi 16 mars, 9h30 et 10h45, dès 18 mois.



Pour partager avec nous vos témoignages, rendez-vous :
- Mercredi 13 mars (10h-12h30 & 14h-18h30)
- Mercredi 27 mars (14h-18h30)
- Samedi 30 mars (14h-17h)

EXPOSITION
ROCHES

Du 13 février au 9 mars
À la médiathèque Pré en Bulles de Nouvoitou.
Exposition de Aurore Bagarry, prêtée par les Champs Libres.

INFOS +

- Renseignements et réservations : resa.culture@nouvoitou.fr
- 02 26 33 24 65

● Lecture et Ritournelle avec Marion I Viens je t'emmène... au Japon
Mercredi 20 mars, 9h30 et 11h, 0-4 ans

LA FÊTE DU
COURT-MÉTRAGE

Vendredi 22 mars, 20h
Dans le cadre de la fête nationale du court métrage en partenariat avec le CNC. À partir de 14 ans / Sur réservation
La fête du court métrage expose la magie du court au plus grand nombre.

INFOS +

- Renseignements et réservations : mediatheque@nouvoitou.fr
- 02 99 37 84 71



L'agenda

MARS

Samedi 9 Mars

de 14h00 à 18h00

Lundi 11 : ouverture des inscriptions pour les vacances de Printemps ET inscriptions pour les mercredis de Mai à Juillet.

Mercredi 13

(10h-12h30 & 14h-18h30)

Projet "Capsules" avec Le Théâtre des Silences
Pour partager avec nous vos témoignages, rendez-vous : aussi le 27 mars (14h-18h30) et le 30 mars (14h-17h) + d'infos page 11.

Vendredi 15

Permanence MUTAMI, complémentaire santé pour tous.

Prendre rendez-vous au préalable auprès de M.GABORIT au 07 86 73 84 96

Vendredi 15 et Samedi 16

Collecte de sang au château de Châteaugiron
Sur rendez-vous via le site : dondesang.efs.santé.fr ou téléphoner au 02.23.22.53.97.

Samedi 16 après-midi

Tournoi intercommunal "COMM UN DÉFI" à Nouvoitou
Les 3 épreuves (quizz, badminton et babyfoot) se dérouleront en simultané.
Nous prendrons les inscriptions pour les 3 épreuves au bocage de 14h30 à 15h. Les épreuves commenceront à 15h30.

Dimanche 17

de 14h30 à 16h30

Atelier de yoga et sonothérapie

Mardi 19

de 14h30 à 17h00,

LE CANAP, 5 place de la poste à Vern-sur-Seiche
Bistrot mémoire
Accueil les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois.

Samedi 23

de 14h à 17h

Benkadi - Stage découverte Maloya (chant et percussions)

Dimanche 24

de 10h à 13h

Benkadi - Stage découverte Maloya (chant et percussions)

AVRIL

Samedi 6 Avril

de 14h00 à 18h00

Dates de sorties randonnées. JSN Motos Loisirs
Les samedis des semaines paires de 14h à 18h, soit : 20 avril, 4/05, 18/04, 1/06, 15/06, 29/06

Samedi 6 Avril

de 10h00 à 20h00

Tournoi amical de Behourd des marches de Bretagne
Parc des sports de Nouvoitou

Samedi 13 Avril

à 12h00, repas des aînés, au Bocage

Mardi 16 Avril

Sortez en Bus - Au TNB "Le Firmament"

Vendredi 19 Avril

de 19h00 à 23h00

Tournoi intergénérationnel à la salle des sports Henri Verger de Nouvoitou.
Ouvert à tous.

Accueil à 19h00, début des matchs à 19h30.

Participation de 2 € par joueur. Scannez le QR Code pour vous inscrire !



RETROUVEZ-NOUS

sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

www.nouvoitou.fr



Mairie

3 place de l'Église

35410 NOUVOITOU

+33 (0) 2 99 37 42 71

